Comment Jouy-le-Moutier et les autres villes veulent-elles gérer différemment leurs espaces verts ?

Un espace vert de Jouy-le-Moutier

En France…

Les villes souhaitent protéger les espaces à fort potentiel de biodiversité ainsi que préserver les terres agricoles. Elles limitent également les zones d'urbanisation.

Pour répondre à ces attentes, des continuités écologiques ont été réalisées comme **: la trame verte qui concerne la flore ; la trame bleue qui concerne tout ce qui est en rapport avec l'eau (rivières, lacs, fleuves…) ; la trame brune qui concerne le sol (ainsi que tous ses habitants, les lombrics…) et la trame noire qui consiste à abaisser les lumières de la ville pour permettre à la faune nocturne de vivre**. Un diagnostic écologique a été fait, montrant qu'il faut inventorier la faune et la flore, étudier les sols afin de les valoriser et valoriser le paysage et le cycle de l'eau. Des espaces verts avec des micro-habitats et du bois mort ont été créés ainsi que des quartiers « éponges » gérant la pluie et évitant les inondations. Les eaux pluviales ont une nouvelle gestion alternative grâce par exemple aux bassins d'orages ou aux dalles enherbées, cette eau est récupérée et traitée par phytoépuration. Dans les zones à densifier, les bâtiments sont rénovés et surélevés, la mitoyenneté est augmentée et les bâtis sont végétalisés avec par exemple des plantes grimpantes, des potagers, des toits végétaux faits grâce à la terre des chantiers. De plus les bâtiments sont désormais construits sur pilotis afin des permettre à la faune et à la flore de vivre.

Plus de nature en ville signifie plus de fraîcheur, une meilleure qualité de l'air, un cadre de vie agréable et une santé préservée.

…et plus proche de nous

Au point de vue local, dans la commune de Jouy-le-Moutier, il a été décidé de laisser les arbres pousser tant qu'ils ne sont pas malades et qu'ils ont un feuillage homogène. Les plantations de la ville sont saisonnières et le fauchage tardif est employé afin de préserver la faune et la flore locale.

La ville a mis en place un système de compostage permettant d 'avoir moins de pesticides, moins d'arrosage, moins de tonte, moins d'interventions, moins d'artificialisation et bien-sûr moins de pollution.

En plus clair :

Les villes de France prévoient une nouvelle gestion des espaces verts visant à protéger la biodiversité. Elles utilisent notamment les trames vertes, bleues, brunes et noires.

PIRIOU Océane & RAT Ambre S1